



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dopage

Question écrite n° 9132

## Texte de la question

M. Kofi Yamgnane attire l'attention de Mme le ministre de la jeunesse et des sports sur les pratiques recensées en matière de dopage des athlètes de haut niveau. Le 26 décembre dernier, à Tignes, à l'occasion d'un stage d'oxygénation où se trouvait réunie l'équipe de France de football en vue de la préparation à la Coupe du monde de juin prochain, a été pratiqué un contrôle antidopage inopiné. La Fédération française de football, la Ligue nationale, l'Union nationale des footballeurs professionnels ainsi que l'ensemble de l'encadrement technique de notre équipe nationale ont condamné la méthode ayant consisté à tester six joueurs désignés par le sort au soir d'un stage que tous s'accordaient à qualifier de familial. La démarche a ainsi été jugée « choquante », « indigne », « dégueulasse », « grotesque », « surprenante », « pleine de vice », « touchant à la malveillance »... Face à ces réactions, Mme le ministre de la jeunesse et des sports a regretté l'initiative prise, ajoutant « qu'elle comprenait parfaitement l'émotion que cela a pu susciter dans le contexte familial du rassemblement de Tignes. » Le 28 décembre, à Saint-Gervais, l'ensemble de l'équipe de France de hockey sur glace réunie en préparation des jeux Olympiques de Nagano, a subi un contrôle anti-dopage. Nul n'a trouvé à s'en émouvoir. Le dopage est un cancer qui ronge le milieu sportif et tout particulièrement les athlètes qui y ont recours. Juguler ce mal a donc été, avec raison, défini comme une priorité de l'action gouvernementale dans le domaine du sport. Il y va de la santé physique des pratiquants, il y va également de la sauvegarde d'une éthique sans laquelle, selon la conception traditionnelle française, le sport n'a plus de raison d'être.

## Données clés

**Auteur :** [M. Kofi Yamgnane](#)

**Circonscription :** Finistère (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9132

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 janvier 1998, page 396

**Question retirée le :** 2 février 1998 (Retrait à l'initiative de l'auteur)